

le Nouveau-Brunswick a jamais été témoin. Le Gouvernement a simplement loué les services d'une douzaine de gens qui n'y entendaient goutte. Ils se sont contentés de travailler quelques heures là où il leur convenait. Il y avait une machine, mais c'était une machine politique. Mes amis sont actuellement au pouvoir au Nouveau-Brunswick et s'ils font la même chose que les autres, que l'honorable député retire l'octroi et en surveille lui-même la dépense. J'espère que nous aurons une meilleure administration. Il y a un expert en volailles à \$1,600. Cet expert est tout simplement le frère d'un des députés du comté de King, un barbier qui garde quelques poules. Il était sans ouvrage et le gouvernement l'a érigé un expert.

M. McKENZIE: Ses propres poules?

M. CARVELL: Oui, ses propres poules, quelques-unes qu'il garde dans sa basse-cour. Si mes amis au Nouveau-Brunswick ne font pas mieux que leurs prédécesseurs, j'espère que le ministre va retirer son octroi, parce qu'un fort montant de cet argent n'a pas été dépensé convenablement et n'a pas servi à l'éducation du public. S'il règle ses méthodes sur ce qui est indiqué là et si cet argent sert à l'instruction des gens, très bien; j'en voudrais deux fois plus, mais j'espère qu'il y aura l'œil.

L'hon. M. BURRELL: L'honorable député doit savoir que je n'ai aucune connaissance personnelle de ces dépenses. Je comprends que s'il existe des griefs de cette nature, il faudrait y remédier et je serai très heureux de faire mon possible pour y apporter remède.

M. COPP: Y a-t-il un fonctionnaire chargé d'aller dans les différentes provinces faire l'inspection?

L'hon. M. BURRELL: Oui.

Quarantaine.—Salaires et dépenses casuelles des districts organisés et santé publique dans les autres districts, \$225,000.

M. McKENZIE: Le ministre me permettra-t-il de porter à sa connaissance certaines plaintes au sujet de la quarantaine à Halifax? Si je suis bien renseigné, le ministre y emploie plusieurs médecins. On me dit qu'il y a un vieux fonctionnaire qui a été nommé il y a près de vingt ans, le Dr Mackay, et deux autres médecins qui lui servait d'assistants.

L'hon. M. BURRELL: Je ne crois pas.

M. McKENZIE: Il me semble qu'il y en a deux, dans tous les cas, c'est ce qu'on

[M. Carvell.]

m'a dit. Ces assistants reçoivent plus du double du montant payé au chef du bureau.

L'hon. M. BURRELL: L'honorable député sait-il que le Dr Mackay a la permission de s'occuper de sa clientèle en même temps?

M. McKENZIE: Le ministre constatera que les autres suivent leur clientèle absolument comme le Dr Mackay. La grande affaire, c'est que les assistants de ce dernier ont été nommés depuis 1911 et que le Dr Mackay a été nommé plus tôt. Le Dr Mackay est censé être un libéral et ses assistants ont été nommés à la demande de chauds partisans du Gouvernement et possèdent l'influence ancien genre. C'est réellement scandaleux, à mon sens, qu'un homme qui possède le prestige du Dr Mackay, un des meilleurs médecins de la Nouvelle-Ecosse, un chirurgien qui ni le cède à nul autre au Canada ne reçoive que \$1,000 par année et que ses assistants retirent dans le voisinage de \$2,200 et \$2,500.

Et cela purement et simplement parce que le Dr Mackay est par hasard un libéral et les autres sont des tories. S'il y a d'autres raisons, j'aimerais que le ministre me les donne. C'est lui que je fais porter la responsabilité et j'affirme que la raison que je donne est la bonne. Qu'importe ses aviseurs d'Halifax; qu'il consulte le rapport du Dr Monuzambert et il constatera que ce dernier, depuis le changement de Gouvernement est dans cette région un véritable chien de garde du torysme, le Dr Mackay est, dans sa profession, un homme supérieur à ce que n'a jamais été le Dr Montizambert et le Dr Mackay ne s'abaissera pas jusqu'à lui faire des maux, on le punit en le gardant au traitement auquel il a été nommé il y a vingt ans et en plaçant ce jeune homme au-dessus de lui avec le double de son salaire et même plus. J'attire avec autant de force que possible l'attention du ministre sur ce point, et s'il veut se donner la peine de consulter les faits, il verra que ce n'est rien autre chose que de la partisanerie politique, je proteste contre ces méthodes.

L'hon. M. BURRELL: L'honorable député pousse les choses à l'extrême. Le Dr Mackay a été nommé par le gouvernement libéral et le salaire même dont il se plaint lui a été accordé par ce Gouvernement dans les circonstances identiques à celles qui existent aujourd'hui.

Quant à l'autre fonctionnaire, on a cru absolument nécessaire de nommer quelqu'un qui consacrait tout son temps à ce travail,